



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18173180

de

Déposé / Reçu le

22 NOV. 2018

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0838 874 212

Dénomination

(en entier) : SN INVEST IMMO

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Coopérative à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Parvis Saint-Pierre 1 - 1180 UCCLE

Objet de l'acte : Transfert du siège social - Mandat spécial

D'un procès verbal du conseil d'administration de la SCRL SN INVEST IMMO du 22 octobre 2018, il ressort que les résolutions suivantes ont été prises :

- Première résolution :

Après lecture de l'ordre du jour, à l'unanimité, les membres de l'assemblée générale décident de transférer le siège social de la SCRL SN INVEST IMMO Parvis Saint-Pierre, 1 à 1180 Uccle vers la Drève Richelle, 161, bte 8i 1410 Waterloo et ce à dater de ce jour.

- Seconde résolution :

A l'unanimité les membres de l'assemblée générale chargent M. Jérôme STEVIGNY, domicilié chaussée d'Alsemberg, 138 à 1420 Braine-L'Alleux de procéder aux formalités légales de dépôt auprès du moniteur belge ainsi qu'auprès de l'administration de la TVA et de la banque carrefour des entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 18 H 30, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Fait à Bruxelles, le 22 octobre 2018.

Jérôme STEVIGNY
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).